

EN GUYANE, LA TRANSITION ÉNERGETIQUE EST EN MARCHÉ

En novembre dernier, le gouvernement a lancé le débat national sur la transition énergétique, un processus ouvert et citoyen voulu par le Président de la République. Cette démarche doit aboutir à une loi d'ici fin 2013 fixant une nouvelle politique énergétique pour la France, plus sobre, efficace et valorisant les énergies renouvelables. <http://www.transition-energetique.gouv.fr>

Depuis quelques années déjà, les entreprises du GENERG se sont mobilisées sur ce thème et leurs efforts ont permis d'améliorer sensiblement la situation énergétique de la Guyane. On constate aujourd'hui que :

- Le **photovoltaïque** fournit jusqu'à 30% de l'électricité à midi,
- La centrale **hydraulique au fil de l'eau** de Mana comble 2% du réseau,
- 2% de la production d'électricité est assurée par le **bois-énergie** à Kourou (biomasse),
- 4 000 logements sont équipés de **chauffe-eau solaires**, soit 12% des ménages.

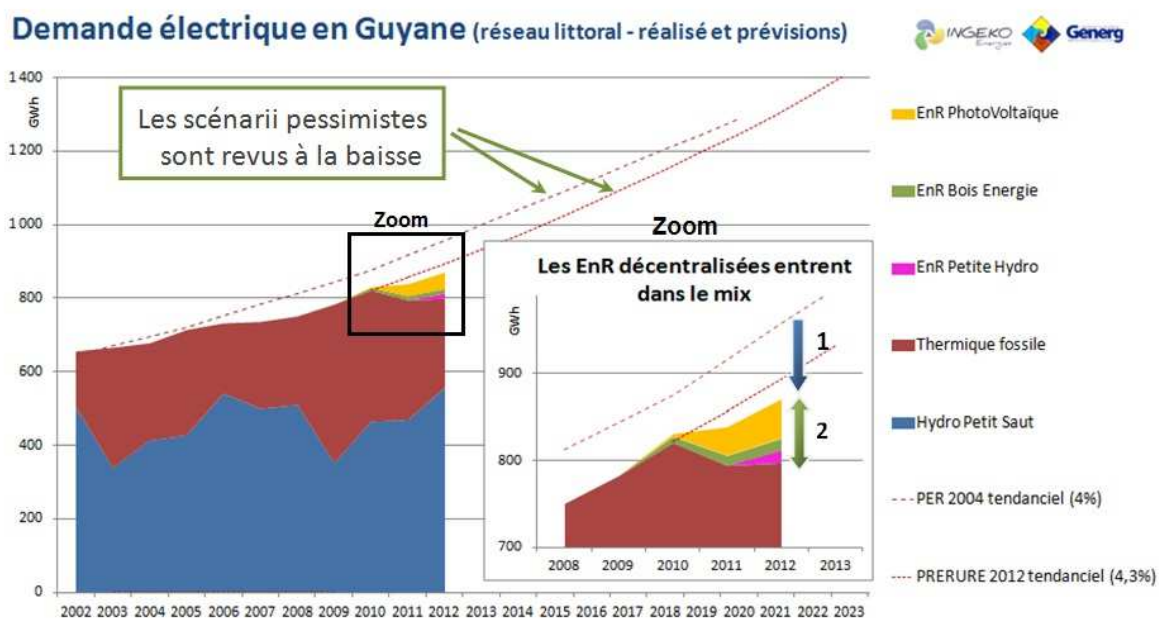
Au vu des résultats obtenus et confirmés par les données officielles, force est de constater que ces technologies nouvelles fonctionnent et que les filières des Énergies Renouvelables (EnR) sont particulièrement dynamiques.

1. La consommation n'augmente pas si vite

Depuis les dix dernières années, la demande en électricité réelle est inférieure aux prévisions tendancielle. Cela signifie que les besoins augmentent moins que la croissance démographique, preuve que les efforts des usagers pour l'efficacité de leurs équipements (lampes basse conso, appareils de classe A, chauffe-eau solaire, etc...) ont été récompensés.

2. 10% de production électrique vertueuse

Les énergies renouvelables décentralisées (photovoltaïque, biomasse, hydraulique au fil de l'eau) montent en puissance : en 2012, elles contribuent à près de 10% de la production totale et compensent intégralement l'augmentation des besoins.



Un bilan encourageant malgré un contexte difficile

Réussir à atteindre 10% de la production par les énergies vertes doit être salué lorsque l'on connaît le contexte difficile qui handicape les projets.

- A ce jour il n'y a toujours pas de tarif d'achat adapté pour les filières éoliennes, hydrauliques et biomasse ;
- La filière photovoltaïque - trop subventionnée de 2006 à 2009 - a été brutalement arrêtée en 2010 (*suite aux abus constatés, notamment en Guyane*) ;
- L'application de la très récente réglementation technique de la construction neuve dans les DOM (2010), ne permet toujours pas la construction systématique de bâtiments économes en énergie,
- Il existe un Plan Régional pour la Guyane (PRERURE) définissant les actions d'économies d'énergies et de promotion des EnR à lancer pour réussir la transition et atteindre l'autonomie énergétique mais il n'est pas mis en œuvre.



Production centralisée d'eau chaude solaire pour des logements collectifs en Guyane.

Et pourtant les bénéfices apportés par ces filières sont réels, tant pour les entreprises du secteur, porteuses de projets et créatrices d'emplois, que pour la collectivité qui voit infléchir son empreinte environnementale et sa dépendance au pétrole.

La volonté d'une politique ambitieuse

Il reste tant à faire pour que la Guyane s'engage durablement dans la voie de l'autonomie, que ce soit pour la généralisation du chauffe-eau solaire et de l'isolation des bâtiments, le développement du photovoltaïque résidentiel, de la biomasse, de l'éolien...

De plus, les sujets innovants et de haute technologie comme la prédiction et le stockage des énergies intermittentes, l'autoconsommation de l'électricité photovoltaïque ou la gestion économe des bâtiments sont les matières premières de pôles de compétitivité et tireraient la Guyane vers l'excellence.

Les forces vives sont présentes

Le GENERG, c'est 17 entreprises guyanaises et 50 emplois locaux qualifiés. Les compétences sont diverses et couvrent la totalité du domaine des énergies nouvelles, pour les études, la conception, la réalisation et la fourniture de matériel.

Pendant le débat, le GENERG met à profit son expertise pour que la Guyane s'engage en faveur d'une « vraie » transition énergétique, porteuse d'emplois, d'activités économiques et respectueuse de l'environnement.

Définitions :

Mix énergétique	: Production utilisant plusieurs sources d'énergie
EnR	: Energie Renouvelable : inépuisable à l'échelle humaine ou qui se renouvelle,
PER 2004	: Plan Énergétique Régional - document stratégique élaboré en 2004,
PRERURE	: Plan Régional des Énergies Renouvelables et de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie - document stratégique signé par la Région et la Préfecture fin 2012.
EnR décentralisées	: Centrales électriques de puissance modérées, utilisant des EnR, réparties le long du littoral, proches des lieux de consommation,
RTAA DOM	: Réglementation thermique Acoustique et Aération des logements neufs